

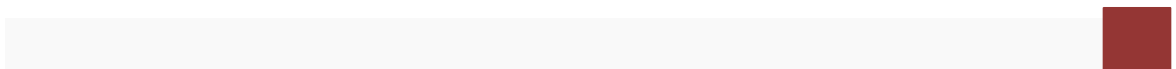


L'action des universités québécoises pour, par et avec les Premiers Peuples

Portrait 2019

PORTRAIT DE L'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Ce portrait a été réalisé dans le cadre d'une vaste collecte de données menée pour le compte du Bureau de coopération interuniversitaire dans chacun des 19 établissements universitaires québécois. Pour consulter la synthèse des données recueillies : Jean, Johanne (dir.) (2020) *L'action des universités québécoises pour, par et avec les Premiers Peuples - Portrait 2019*. Rapport produit pour le Bureau de coopération interuniversitaire. 84 p.



Introduction

À l'automne 2017, l'ENAP a admis, dans son microprogramme en administration publique (0839) de 2^e cycle, 28 étudiants qu'elle a réunis à l'intérieur d'une cohorte appelée « gestion en contexte autochtone ». Ce microprogramme compte 9 crédits (3 cours). Étant composée essentiellement d'étudiants issus du milieu autochtone de même que d'étudiants travaillant de près avec ce milieu ou au sein d'organisations publiques et parapubliques autochtones, cette cohorte était une deuxième expérience de ce type pour l'ENAP¹.

Il est important de souligner que les cours offerts sont les cours réguliers de l'ENAP et que les conditions d'admission au programme sont demeurées inchangées. Toutefois, comme les étudiants réunis à l'intérieur de la cohorte travaillent tous dans un univers similaire, soit celui de la gestion publique autochtone, le contenu des cours (les exemples, les études de cas, etc.) a été ajusté à cette réalité.

De ce nombre, quelques étudiants (6) ont abandonné ou se sont désistés et d'autres ont reporté à l'hiver 2018 le début de leurs études. Comme il s'agit d'études à temps partiel dont les cours sont offerts à raison d'un cours par trimestre, les premiers étudiants à recevoir une attestation de microprogramme l'ont obtenue après le trimestre d'été 2018. Ils sont au nombre de sept. Sept autres devraient la recevoir à la fin du trimestre d'automne 2018 et trois autres étudiants devraient l'obtenir à la fin du trimestre d'hiver 2019.

À l'automne 2018, ont été ouverts aux admissions deux programmes de 2^e cycle s'adressant particulièrement aux professionnels et aux gestionnaires travaillant ou aspirant à travailler au sein d'organisations publiques et parapubliques autochtones et s'intéressant à leur gestion.

Ces programmes sont destinés en particulier aux Autochtones. Il s'agit cette fois-ci de programmes conjoints avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT). Vingt nouvelles admissions ont été effectuées dans le microprogramme conjoint en gestion publique en contexte autochtone, et cinq admissions ont été faites au programme court conjoint en gestion publique en contexte autochtone. Quatre de ces admissions proviennent de la cohorte démarrée à l'automne 2017, c'est-à-dire qu'il s'agit d'étudiants diplômés du microprogramme 0839 de l'ENAP qui ont décidé de poursuivre leurs études.

Les données sont complexes à suivre dû aux nombreux cas de figure en présence. Retenons cependant ces programmes se portent bien et que les étudiants sont au rendez-vous. Le cours offert à l'automne 2018 a été l'objet de 38 inscriptions. Au 18 octobre 2018, seuls trois étudiants avaient abandonné et il était de leur ferme intention de suivre le cours qui sera offert à l'hiver 2019.

Ainsi, l'avenir de ces programmes est de bon augure. Aux dires des étudiants, les cours et l'accompagnement offerts satisfont à leurs besoins. Bien qu'ils soient présentement dans un microprogramme ou dans un programme court, plusieurs parlent de se rendre jusqu'à la maîtrise et nous n'avons aucune raison de croire qu'il en sera autrement, puisque nous pourrons leur offrir des cours et des services adaptés à leur réalité.

¹ En effet, au début des années 2010, l'ENAP a offert à un groupe d'étudiants réunis par le Conseil en éducation des Premières Nations (CEPN) un programme court en administration publique de 15 crédits.

Section 1 – Organisation

1.1 Gouvernance²

L'ENAP n'a pas de représentant autochtone membre de son conseil d'administration.

L'ENAP a mis en place un Comité interétablissements de gestion des programmes conjoints en gestion publique en contexte autochtone. À ce comité, la représentativité autochtone est assurée par un représentant du Conseil en éducation des Premières Nations (CEPN) et un étudiant des programmes.

1.2 Planification stratégique

La planification stratégique de l'ENAP est en cours pour le prochain cycle (2019-2023). La recherche et les nouveaux programmes d'enseignement feront certainement partie des grands axes de cette planification et ce sont dans les plans d'action relatifs à ces axes que les projets de l'ENAP en lien avec les questions autochtones seront explicités.

1.3 Structure administrative

Le développement à l'égard des réalités autochtones est sous la responsabilité d'une personne au poste de coordination, rattaché à la Direction de l'enseignement et de la recherche. Ce poste couvre le recrutement, l'accompagnement des étudiants lors des démarches administratives, l'inscription aux cours, le suivi relatif aux travaux étudiants, la participation aux cours, l'évaluation des enseignements, le suivi du développement de la plateforme numérique ATHENAP, le réseautage avec les partenaires des communautés autochtones et des universités ainsi que la reddition de comptes.

1.4 Politiques et réglementation de l'établissement

L'ENAP n'a pas de politique ou de réglementation concernant spécifiquement ses programmes ou ses étudiants autochtones. Ces derniers sont assujettis à l'ensemble des règles en vigueur à l'École, de la même manière que tous les étudiants de l'ENAP.

Section 2 – Enseignement aux trois cycles

L'ENAP offre uniquement des programmes de 2^e et de 3^e cycles.

2.1 Effectif étudiant autochtone

Depuis 2017, l'ENAP accueille plus d'une vingtaine d'étudiants par année dans ses programmes spécialisés de Gestion publique en contexte autochtone. À l'automne 2018, le contingent est de 38 étudiants, dont 27 sont autochtones. La majorité d'entre eux travaille dans des organisations

² Représentation autochtone aux comités décisionnels et consultatifs (ex. : conseil d'administration, comité consultatif autochtone, comité d'éthique de la recherche).

publiques ou parapubliques. Parmi ces étudiants, dans le cadre des programmes conjoints, six sont admis par l'UQAC (dont quatre autochtones) et une étudiante autochtone est admise par l'UQAT.

2.2 Offre de programmes répondant aux visions, valeurs, besoins et intérêts des communautés autochtones

Le patrimoine de l'ENAP comprend deux programmes de cycles supérieurs répondant spécifiquement à des besoins des communautés autochtones, soit :

- Microprogramme de 2^e cycle en gestion publique en contexte autochtone (3 cours, 9 crédits) ;
- Programme court de 2^e cycle en gestion publique en contexte autochtone (5 cours, 15 crédits).

Il s'agit de programmes conjoints avec l'UQAC et l'UQAT.

2.3 Insertion de contenus autochtones dans les cours ou partie de cours offerts aux étudiants autochtones et allochtones dans les programmes réguliers

Les enseignants qui interviennent dans les programmes de gestion publique en contexte autochtone offrent une matière qui colle à la réalité des personnes ciblées par ces programmes. Ainsi, les lectures obligatoires de chacun des cours sont choisies de manière conséquente. En l'occurrence, certains auteurs sont autochtones, d'autres non, mais le choix des lectures s'effectue de manière à refléter une diversité de points de vue, incluant les points de vue autochtones.

Par ailleurs l'ENAP a conçu une banque d'études de cas et d'exercices mettant en exergue des situations de gestion qui se produisent en contexte autochtone. Il s'agit de cas fictifs, mais bien concrets qui se produisent dans le quotidien des organisations publiques autochtones. Les étudiants, selon le cours et la théorie à l'étude, sont amenés à discuter ensemble de ces cas, à leur trouver des pistes de solutions, à réfléchir sur les différentes approches qui pourraient être utiles dans la situation donnée, etc.

Les étudiants inscrits à la maîtrise en administration publique de l'ENAP doivent, dans le cadre de leur cheminement, suivre trois cours de la série portant sur les enjeux et défis actuels de gestion en administration publique. Il s'agit de cours de 1 crédit. Parmi ceux-ci figure le cours Enjeux autochtones et administrations publiques (ENP7341-6). Ce cours explore les enjeux autochtones au Québec et au Canada en adoptant la perspective des administrateurs publics. Il traite de l'historique des relations entre les peuples autochtones et l'État canadien, de même que du cadre constitutionnel et juridique de ces relations, afin de mieux comprendre les enjeux liés à la gouvernance autochtone et les enjeux sectoriels.

2.4 Participation d'intervenants autochtones³ à l'intérieur des cours

Lorsque cela est possible, les cours sont donnés par des Autochtones. Il y a des intervenants autochtones qui, sur invitation, livrent une partie du contenu dans chaque cours.

³ C'est-à-dire comme chargés de cours, chargés d'enseignement, conférenciers, aides-enseignants, etc.

2.5 Services de pédagogie universitaire

Les objectifs des cours restent essentiellement les mêmes que pour leur équivalent dans les programmes réguliers de l'ENAP. Leur niveau de difficulté demeure inchangé qu'ils soient offerts par l'ENAP, l'UQAC ou l'UQAT.

Afin de tenir compte de la perspective autochtone, un rééquilibrage des thématiques vues dans des cours réguliers est fait ainsi qu'une révision des lectures obligatoires et optionnelles. De plus, le partenariat avec le CEPN permet de partager l'expérience pratique avec des gestionnaires provenant de diverses communautés ainsi que de valider la pertinence des contenus et des approches.

Les cours sont culturellement pertinents parce que les professeurs utilisent des études de cas et des exercices conçus pour des gestionnaires et des professionnels qui travaillent en contexte autochtone. Ce développement est supervisé par un conseiller pédagogique pour assurer l'intégration et la cohérence du matériel pédagogique. Ce répertoire d'études de cas pourra éventuellement faire l'objet d'une publication.

La plateforme numérique d'apprentissage ATHENAP (Moodle) a été adaptée par l'équipe de technopédagogie afin de créer une identité visuelle spécifique, de bonifier des fonctionnalités (ex. : section métier d'étudiant, accès aux groupes de recherche et publications, intégration du dictionnaire de l'administration publique) et d'améliorer la convivialité (ex. : création, personnalisation visuelle et structuration modulaire des espaces de cours).

En collaboration avec une avocate autochtone, l'ENAP a aussi conçu des capsules d'information traitant d'éléments fondamentaux pour quiconque s'intéresse à la gestion publique en contexte autochtone.

Destinées dans un premier temps aux étudiants des programmes en gestion publique en contexte autochtone, ces capsules pourront également être mises à la disposition de l'ensemble des enseignants de l'ENAP qui seront alors en mesure de les utiliser dans le cadre de leurs cours, si cela est pertinent à la matière qu'ils enseignent. Il s'agit des capsules suivantes :

- Capsule 1 La Loi sur les Indiens et son incidence sur le quotidien des Autochtones
- Capsule 2 Les traités modernes au Québec
- Capsule 3 Les jugements marquants
- Capsule 4 Les institutions québécoises et l'application de la législation sur les Autochtones

Ces capsules sont disponibles sur ATHENAP.

De plus, l'ENAP dispose de onze vidéos (226 minutes) préparées à partir de présentations tenues lors du 15^e anniversaire de la Paix des braves et de dix-neuf vidéos (320 minutes) provenant de la Conférence sur l'intégration des Autochtones dans les forces armées canadiennes. Celles-ci sont à la disposition des enseignants qui peuvent s'en servir à titre de matériel pédagogique dans les cours.

2.6 Cheminement académique et règles administratives

Les programmes de gestion en contexte autochtone sont agencés selon un cheminement par cumul⁴ et peuvent graduellement mener les étudiants qui le souhaitent à l'obtention d'un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS)⁵ ou d'une maîtrise en administration publique⁶.

Les critères d'admission sont identiques aux programmes réguliers.

2.7 Lieux et moyens d'enseignement

Les cours des programmes de gestion publique en contexte autochtone sont maintenant offerts en formule semi-intensive⁷ à partir de cinq lieux de visioconférence (Québec, Montréal, Val-d'Or, Chicoutimi, Sept-îles)⁸.

2.8 Langue d'enseignement

Les cours sont donnés en français.

Section 3 – Expérience étudiante

3.1 Accueil et intégration

La Direction de l'enseignement et de la recherche, de concert avec le service aux étudiants, tient depuis 2017 un atelier préparatoire pour les étudiants des cohortes ou programmes en Gestion publique en contexte autochtone. Cet atelier, qui n'est pas obligatoire, vise trois objectifs :

- transmettre aux étudiants des renseignements utiles pour leur adaptation rapide aux contextes pédagogique, institutionnel et social de l'ENAP (et depuis 2018 de l'UQAT et de l'UQAC) ;
- amoindrir le choc du « retour aux études » pour certains d'entre eux ;
- présenter ce qui sera mis à la disposition des étudiants pour les accompagner de façon soutenue pendant leurs études.

L'atelier se termine par un sondage auprès des étudiants visant à déterminer les situations où ils croient qu'ils ont besoin d'aide ou de formations plus spécifiques pendant leur programme (ex. : prise de notes efficaces pendant les cours, faire des fiches de lectures, concilier les études avec leurs autres responsabilités, etc.).

⁴ C'est-à-dire que les trois cours du microprogramme sont crédités dans le programme court.

⁵ Les cours du programme court sont crédités au DESS.

⁶ Les cours du DESS sont crédités à la maîtrise en administration publique.

⁷ Il s'agit de six jours complets de formation par cours à raison d'un vendredi et d'un samedi par mois.

⁸ La première année, soit en 2017-2018, ils étaient offerts uniquement à partir de Québec, Montréal et Sept-Îles.

3.2 Offre de soutien à la réussite académique, psychosocial, financier et logistique aux étudiants

Cinq capsules Web sur le métier d'étudiant (aussi disponibles en format balado), accessibles par la plateforme ATHENAP, ont été conçues pour répondre aux besoins spécifiques des étudiants des programmes de Gestion publique en contexte autochtone :

- La gestion du temps, incluant la préparation aux examens (11 minutes 47 secondes);
- Le pouvoir de la concentration (8 minutes 29 secondes);
- Les travaux d'équipe (4 minutes 38 secondes);
- Les travaux individuels (7 minutes 01 seconde);
- Les exposés oraux (3 minutes 58 secondes).

Les étudiants autochtones ont aussi accès à l'Atelier de prévention du plagiat et à la capsule Comment lire de manière efficace? qui existent depuis quelques années pour tous les étudiants de l'ENAP.

L'ENAP rend aussi disponibles, sur la plateforme ATHENAP, des gabarits de rapports écrits en format Word contenant les instructions pour la réalisation des travaux de l'étudiant. Les gabarits sont ajustés en fonction des évaluations de chacun des cours.

3.3 Activités culturelles et sociales pour les étudiants autochtones et activités mixtes avec la communauté universitaire

Il n'y a pas de cellule de vie étudiante autochtone à l'ENAP parce que la plupart des étudiants sont en situation d'emploi, poursuivent des études à temps partiel et sont répartis à travers le Québec.

En collaboration avec ses diplômés, l'ENAP a plutôt mis en place une initiative parrain-marraine qui consiste à offrir à l'étudiant qui le souhaite la possibilité d'être appuyé et encouragé par une personne diplômée de l'ENAP qui œuvre en gestion publique en contexte autochtone. Il s'agit d'un engagement de ceux et celles qui exercent le rôle de parrain ou de marraine à soutenir et à encourager un étudiant, ayant ici le rôle de « filleul », dans son cheminement scolaire, et ce afin qu'il réussisse son programme et ait le goût de continuer ses études supérieures.

À ce jour, neuf personnes diplômées de l'ENAP issues du milieu autochtone participent au projet en tant que parrains ou marraines. Au trimestre d'hiver 2018, seize étudiants participaient au projet parrain/marraine.

Le processus se veut souple :

- Les contacts entre les étudiants et les parrains/marraines se font en fonction des besoins et du temps dont chacun dispose;
- Les échanges peuvent se dérouler dans le cadre de rencontres en personne, de conversations téléphoniques, de courriels, d'utilisation de plateformes électroniques ou de réseaux sociaux;
- Chaque parrain/marraine accepte et s'attend à fournir une dizaine d'heures par trimestre.

Ainsi, les étudiants se voient remettre en début de trimestre la liste des personnes ayant accepté d'exercer le rôle de parrain ou de marraine avec leurs coordonnées. De plus, pour chacun, une

courte biographie accompagne le nom de la personne (parcours, diplômes obtenus, années et domaine d'expérience, etc.).

De la même manière, les parrains/marraines se voient remettre la liste des étudiants qui ont accepté de participer au projet. La liste comprend les coordonnées de ces étudiants, de même qu'une courte biographie.

Au cours du trimestre, l'étudiant qui en ressent le besoin peut contacter un parrain ou une marraine de son choix, autant de fois qu'il en a besoin. Si le parrain/marraine estime que sa tâche devient trop lourde, il en avise l'ENAP et ils voient ensemble, avec l'étudiant concerné le cas échéant, comment il est possible de soutenir autrement l'étudiant en question.

Le recours à un parrain ou à une marraine n'est pas jugé ou évalué par l'ENAP.

Par ailleurs, les étudiants sont sensibilisés à l'importance de faire un premier contact avec leur parrain ou marraine éventuel en début de trimestre et de ne pas attendre d'être en situation de stress par rapport à leurs évaluations (ex. : veille d'un examen ou remise d'un travail) pour établir cette première communication.

Enfin, de manière à fournir un meilleur accompagnement aux étudiants, les parrains et les marraines reçoivent les plans des cours que suivent les étudiants. La coordonnatrice du programme les informe également durant le trimestre de ce qui se passe dans les cours, des défis particuliers qui risquent de se poser, le cas échéant, etc.

3.4 Activités de célébration de la réussite des étudiants autochtones

Compte tenu des modalités des programmes, du rythme choisi pour le cheminement scolaire (c'est-à-dire un cours par session) et des spécificités de ses étudiants qui, pour la plupart, sont en situation d'emploi et répartis à travers le Québec, le comité de coordination interétablissement des programmes conjoints en gestion en contexte autochtone a choisi de tenir une cérémonie de célébration de la réussite des étudiants autochtones chaque deux ans.

Tous les étudiants qui auront obtenu une ou deux attestations, un diplôme ou un grade en suivant les cours offerts dans le cadre des programmes en gestion publique en contexte autochtone y seront conviés.

Il s'agira d'un des rares moments où les étudiants et les enseignants seront enfin réunis en personne dans un même lieu. Les parrains et les marraines participeront également et la célébration tiendra compte de l'importance de certains éléments d'ordre culturel comme la présence d'aînés significatifs pour les communautés, un moment de recueillement animé par l'une de ces personnes aînées, etc.

3.5 Infrastructures réservées

L'ENAP n'a pas d'infrastructures réservées spécifiquement à ses activités ou initiatives sur les réalités autochtones.

3.6 Personnel autochtone

L'ENAP a un programme d'égalité en emploi et les membres du personnel sont libres de déclarer s'ils font partie d'une communauté culturelle ou non. En l'occurrence, quatre personnes ont déclaré à l'ENAP qu'il ou elle est Autochtone. Toutefois, cette statistique n'est pas fiable à 100 % pour les fins qui nous occupent. En effet, certaines personnes cochent parfois la case « Autochtone » parce que dans leur pays d'origine (ex. : pays du Moyen-Orient ou d'Afrique), elles se considèrent comme Autochtones. Alors que d'autres ne souhaitant pas être identifiées comme tels, n'indiquent rien sur leur formulaire.

Par ailleurs, un assistant de recherche autochtone a contribué en 2018 à la conception de quelques-unes des études de cas conçues aux fins des programmes en gestion publique en contexte autochtone.

3.7 Accès au soutien des aînés

Afin de respecter la culture autochtone, un aîné de la Nation huronne-wendat a officié dans une cérémonie traditionnelle lors du lancement public de l'initiative de l'ENAP sur la Gestion publique en contexte autochtone, en octobre 2017.

3.8 Compétences culturelles du personnel universitaire dans les différents services

Les enseignants et le personnel (ex. : soutien aux étudiants, registraire) intervenant dans le cadre de l'initiative sont régulièrement informés des avancées des travaux et reçoivent de la formation sous la forme d'ateliers de sensibilisation, de partage d'outils pédagogiques et de littérature pertinente à la fois au soutien à la réussite scolaire d'étudiants autochtones et aux enjeux de gestion en contexte autochtone. Ce travail est effectué par la coordonnatrice aux programmes en gestion publique en contexte autochtone.

Les professeurs intervenant dans le cadre de l'initiative ont été rencontrés individuellement par la coordonnatrice aux programmes et le conseiller pédagogique à plusieurs reprises au sujet des cours sous leur responsabilité. Également, ils ont eu l'occasion d'échanger avec des gestionnaires provenant de plusieurs communautés autochtones lorsqu'ils préparaient leur cours, et ce, grâce à des groupes de discussion organisés en collaboration avec le CEPN.

De plus, les professeurs ont été rencontrés collectivement à quelques reprises :

- pour la présentation officielle à l'Assemblée professorale;
- pour l'exposé des orientations générales liées à l'adaptation des cours offerts à la clientèle ciblée;
- pour un atelier de sensibilisation à l'enseignement et à l'accompagnement d'étudiants autochtones. Cet atelier a été offert par une ressource experte à ce sujet de l'UQAT.

Section 4 – Recherche et création

4.1 Personnel autochtone en recherche

De la même manière que pour le personnel autochtone, il est difficile de répondre à cette question avec exactitude. Pour autant que nous le sachions, nous n'avons pas de personnel autochtone en recherche au sens où nous l'entendons au Québec et au Canada.

Il arrive toutefois à l'occasion que certains enseignants embauchent des assistants de recherche autochtones pour leur projet, mais cela est pour un temps donné et pour un nombre d'heures fixe.

4.2 Objectifs de développement des compétences en recherche pour des Autochtones

Pour le moment, l'ENAP n'a pas d'objectifs de développement des compétences en recherche pour des Autochtones.

4.3 Prise en compte des savoirs autochtones traditionnels en recherche et création

Pour le moment, l'ENAP n'a pas entrepris de démarche visant la prise en compte des savoirs autochtones en recherche.

4.4 Programmes de cycles supérieurs

La recherche s'appuie sur les programmes réguliers de maîtrise et le doctorat en administration publique.

4.5 Professeurs et thématiques de recherche et création répondant aux visions, valeurs, besoins et intérêts des communautés autochtones

L'équipe de recherche sur les réalités autochtones de l'ENAP est composée de dix chercheurs dont les champs d'expertise sont présentés au TABLEAU 1.

TABLEAU 1 : ÉQUIPE DE RECHERCHE SUR LES RÉALITÉS AUTOCHTONES

CHERCHEURS	THÉMATIQUES DE RECHERCHE
Tatiana Garakani	Persévérance scolaire dans le nord du Québec (Inuit)
Martin Goyette	Pratiques et politiques sociales dans le domaine des jeunes en difficulté, dont les jeunes Autochtones par le biais de la Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables (CREVAJ)
Éric Charest	Intimidation dans le secteur de la construction, incluant les relations avec les Autochtones Toutes les questions liées à la diversité en emploi, incluant la discrimination des travailleurs autochtones
Marie-Claude Prémont	Rôle des acteurs publics et privés liés à l'exploitation des ressources naturelles, à l'acceptabilité sociale et aux retombées pour les populations. Les enjeux soulevés par ces questions touchent directement les Autochtones.
Jean-François Savard Daniel J. Caron Harold Bherer	L'administration publique et parapublique autochtone
Nathalie Rinfret	Leadership et femmes autochtones élues
Moktar Lamari	État des conditions de vies des Autochtones
Rémy Trudel	Paix des braves

4.6 Activités de diffusion des résultats de la recherche et création

- Table ronde soulignant le 15^e anniversaire de la Paix des braves, le 10 novembre 2017, à l'ENAP Montréal. Intitulée « Un regard croisé du modèle de la Paix des braves après 15 ans (2002-2017) », la table ronde a réuni tous les principaux acteurs de l'époque : Bernard Landry, Ted Moses, Abel Bosum, Jean St-Gelais et autres.
- Conférence sur le rôle des Autochtones dans les Forces canadiennes, tenue à l'ENAP-Outaouais le 6 décembre 2017. La conférence a réuni des chercheurs provenant de plusieurs pays (États-Unis, Japon, Australie, etc.).
- Certains articles; le plus récent est celui de Daniel J. Caron, en octobre 2018 « Du juridique au sociopolitique dans les relations entre les Autochtones et l'État canadien ».

4.7 Approches et éthique de la recherche et création

La Boîte à outils des principes de la recherche en contexte autochtone a été diffusée auprès des chercheurs qui interviennent en contexte autochtone ou dont les travaux s'intéressent aux enjeux autochtones.

4.8 Infrastructures de recherche et création

Pour le moment, l'ENAP n'a pas d'infrastructure de recherche en lien avec des réalités autochtones.

4.9 Chaires de recherche et création

Le TABLEAU 2 présente la chaire de recherche de l'ENAP en lien avec les réalités autochtones.

TABLEAU 2 : CHAIRE DE RECHERCHE EN LIEN AVEC LES RÉALITÉS AUTOCHTONES

CHAIRE	DESCRIPTION
Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables (CRÉVAJ)	La Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables (CREVAJ) vise l'acquisition de connaissances nouvelles sur les méthodologies d'évaluation de l'action publique ainsi que l'amélioration des connaissances autour de la mise en œuvre de l'action publique et de ses effets. Les travaux réalisés dans le cadre de la Chaire permettront de mieux orienter les interventions et les mécanismes de soutien auprès des personnes vulnérables, notamment dans le secteur de la jeunesse, secteur exemplaire de la compréhension des transformations récentes de l'État sur le plan du renouvellement de l'action publique comme sur le plan de ses limitations et de ses risques. Les Autochtones font partie des jeunes et des populations vulnérables ciblées par les travaux de la Chaire.

4.10 Partenariats et réseaux stratégiques

Depuis 2017, l'ENAP a signé une entente-cadre de partenariat avec l'École d'études autochtones de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et le Centre des Premières Nations Nikanite de l'Université du Québec à Chicoutimi. À l'été 2018, les trois établissements ont signé une entente concernant la création des deux programmes conjoints mentionnés précédemment. L'ENAP est aussi partenaire avec le CEPN.

4.11 Programme de bourses d'études aux cycles supérieurs

L'ENAP informe l'ensemble de ses étudiants des bourses offertes spécifiquement aux étudiants autochtones par différentes organisations publiques et privées. Toutefois, l'ENAP n'a pas créé de bourse spécifique à ce sujet.

Section 5 – Services à la collectivité

5.1 Participation des experts de l'Université dans le développement des milieux

Quelques-uns de nos professeurs sont plutôt actifs sur la place publique et commentent les événements de l'actualité touchant les Autochtones. À titre d'exemple, Jean-François Savard est souvent invité par les médias pour commenter ces événements (ex. : dossier Trans Mountain).

5.2 Offre de formation continue sur les savoirs et les cultures autochtones

Pour le moment, l'ENAP n'offre pas une telle formation.

5.3 Activités de sensibilisation et de formation de la population non autochtone

Comme mentionné précédemment, le cours de 1 crédit Enjeux autochtones et administrations publiques (ENP7341-6) fait partie de la maîtrise en administration publique de l'ENAP. Ce cours explore les enjeux autochtones au Québec et au Canada en adoptant la perspective des administrateurs publics.